

Vos questions / nos réponses

## angoisse

Par [admin](#) Postée le 17/12/2013 15:23

je suis une joueuse de "mas" ! je viens de signer la semaine dernière une demande d'interdiction. mon pb est que mon mari ne sait pas que j'ai dépensé bcp argent ces temps derniers - je redoute sa réaction - car il va falloir que je remonte la pente - ce mois-ci je ne peux pas régler le solde de mes impôts - je me vois mal parler de cela à ma banque même si elle s'en doute au vu de mes nombreux retraits

---

**Mise en ligne le 18/12/2013**

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude quant à la suite des choses, maintenant que vous avez demandé à être interdite de casino. Votre démarche est très positive, même si pour l'instant il reste, comme vous dites, à "remonter la pente".

Vous redoutez la réaction de votre mari. Dire à ses proches que l'on a un problème, et que ce problème nous a fait perdre beaucoup d'argent, ce n'est jamais facile. Mais par la suite, le soutien de ces derniers peut être précieux. Nous vous encourageons donc à réfléchir à ce qui pourrait être le plus "aidant" pour vous, même si cela implique de passer par des aveux difficiles.

Il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui soutiennent les personnes en difficulté avec un produit ou un comportement. Nous vous indiquons l'adresse du centre de Rennes, n'hésitez pas à le contacter si vous en ressentez le besoin.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---